

## COMMENT CONSTITUER LES DEMANDES D'EXPERTISES ?

*Liste des documents, par type d'événement, indispensables à la bonne constitution d'une expertise médicale et à la rédaction de la mission au médecin agréé*

### ACCIDENT DE SERVICE OU DE TRAJET

- la déclaration d'accident de l'agent
- l'enquête administrative ou le rapport administratif hiérarchique
- le certificat médical initial d'arrêt de travail ou de soins mentionnant siège et nature détaillés des lésions
- les certificats de prolongation d'arrêts ou de soins.
- les certificats de soins spécifiques (soins dentaires, cures thermales, prothèses, orthèses...)

IMPORTANT, les certificats en notre possession doivent nous permettre de connaître la situation globale de l'agent concernant cet événement et notamment la situation actuelle (nous devons être en mesure de savoir si l'agent est toujours en arrêt et jusqu'à quelle date, s'il a repris et à quelle date, s'il bénéficie toujours de soins, et la période).

De plus, les certificats doivent faire apparaître **les lésions** présentées par l'agent.

***Il est impossible de traiter un dossier dont les certificats médicaux, notamment le certificat médical initial, ne font pas apparaître les lésions détaillées.***

- les différents procès verbaux de la Commission de Réforme (facultatif),
- le rapport rédigé par l'autorité hiérarchique sur d'éventuels accidents antérieurs, précisant s'ils ont ou non été reconnus imputables au service (facultatif),
- les conclusions administratives des précédentes expertises, non réalisées par notre intermédiaire.

### RECHUTE D ACCIDENT

- le certificat initial de l'Accident
- le certificat initial de rechute mentionnant siège et nature détaillés des lésions
- les certificats de prolongation d'arrêts ou de soins.
- les différents procès verbaux de la Commission de Réforme (facultatif),

Dans le cadre où la collectivité a demandé de vérifier l'aptitude au poste, il est nécessaire d'avoir une fiche de poste.

- Enquête administrative et rapport hiérarchique
- déclaration circonstanciée de l'agent

### MALADIE PROFESSIONNELLE

Dans le cadre **d'une demande de reconnaissance en maladie professionnelle :**

- l'enquête administrative
- le certificat médical initial volet 1 précisant les lésions et la date d'origine
- l'avis du médecin de prévention (facultatif), autant que possible, faisant apparaître les lésions présentées par l'agent et le n° du tableau Sécurité Sociale
- la demande de reconnaissance en maladie professionnelle par l'agent
- la fiche de poste

Dans **le cadre d'une maladie professionnelle déjà reconnue :**

- la fiche de poste
- les certificats médicaux relatifs à la maladie professionnelle

### MALADIE PROFESSIONNELLE ou AT avec notions sur les certificats de : stress professionnel, burn out, état anxio-dépressif réactionnel, conflit au travail

- Rapport circonstancié de l'agent faisant état du fait déclencheur et du lien de causalité
- Rapports hiérarchiques détaillées de l'employeur (décideur – DRH – responsable hiérarchique) : confirmation ou infirmation des circonstances, du fait déclencheur signalé par l'agent
- Témoignages de collègues,
- Avis du médecin de prévention (facultatif),
- Certificat médical précisant les lésions et la date d'origine
- La fiche de poste détaillée de l'agent

Et selon le dossier, le certificat médical MO correspondant à la première absence